



Gries'Infos

www.gries.eu

N° 33 Juin 2016



ACTUALITES



VIE SCOLAIRE



EVENEMENTS



Le mot du Sénateur-Maire

Chères Griesoises,

Chers Griesois,



Crédit photo © Sénat

J'ai envie de débiter cet édito par : « ENFIN !!! »

Oui, enfin nous venons de trouver un accord avec les propriétaires du supermarché « Leclerc Express ». Ainsi, après plusieurs mois de négociations, nous venons de signer le compromis d'achat de ce bâtiment. En parallèle, et après une petite période de creux, les contacts pour la venue d'une nouvelle enseigne sont à nouveau sur de bons rails. Il est nécessaire, voire même vital, pour notre village de retrouver « son » commerce d'alimentation générale de proximité, « ünsere Coopé ... ».

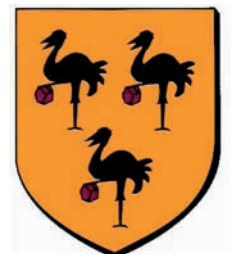
Dans un tout autre registre, je voudrais saluer les performances de nos sportifs que nous aurons le plaisir d'honorer le 13 juillet prochain. Et je tiens à relever, tout particulièrement, la performance du basket club qui, avant de jouer la phase finale pour le titre de champion de France, vient de fêter sa montée, historique, en Nationale 1. Nos félicitations s'adressent à l'équipe, son encadrement mais également à l'ensemble du club.

Enfin, après ces épisodes météorologiques catastrophiques pour notre pays et qui fort heureusement n'ont pas trop affectés notre village, nous tenons à exprimer notre solidarité à toutes les victimes de ces inondations et coulées de boues.

Je vous souhaite une agréable lecture de ce bulletin « Infos », ainsi qu'un très bel été.

Bien à vous et bonnes vacances,

Claude KERN
Sénateur-Maire



Vie communale

Jean-François SARRAS, nouveau DGS

La Directrice Générale des Services, Mme Christiane GEISLER, a fait valoir son droit à la retraite après 23 années de bons et loyaux services passées au sein de notre commune. Celle-ci sera officiellement effective à compter du 1^{er} septembre prochain.



Entre temps, son successeur a été nommé en la personne de **M. Jean-François SARRAS** qui est en poste depuis le mois d'avril. Agé de 45 ans, père de deux enfants, celui-ci occupait précédemment les fonctions d'agent de développement à la Communauté de Communes de Bischwiller et Environs.

A l'écoute des élus et proche des agents, son rôle consistera à diriger les services sous l'autorité territoriale et à assurer la mise en œuvre des décisions prises par les élus.

Bienvenue à lui dans notre commune.

Contact : secretariat.general.gries@wanadoo.fr - 03 88 72 19 86

Poursuite de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme

Engagée depuis le début de l'année 2015, la transformation du Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune de Gries s'effectue en totale transparence et en concertation avec les habitants, les acteurs de notre territoire et les autres personnes concernées.



Plusieurs réunions de concertation se sont ainsi déroulées depuis le début de l'année, avec les exploitants agricoles (le 29 février 2016), les personnes publiques associées (le 11 mars 2016) et les habitants (le 07 avril 2016). Ces moments de rencontres et de discussions constituent des phases clés de la procédure.

Une vingtaine d'habitants étaient présents à la réunion publique, à l'occasion de laquelle Monsieur le Sénateur-Maire a présenté le diagnostic et le Projet d'Aménagement et de Développement Durable du PLU. Ils ont pu prendre connaissance du projet et de son état d'avancement, découvrir les enjeux à venir pour la commune en matière de logements, de cadre de vie, d'économie, notamment à travers des panneaux d'exposition. Ceux-ci sont toujours en place dans la salle du conseil municipal pour les personnes intéressées.



Une deuxième phase de concertation avec une nouvelle réunion publique avec les habitants aura lieu fin 2016 - début 2017.

D'ici là, vous avez la possibilité de réagir, de donner votre avis, ou d'apporter vos remarques et contributions en les écrivant sur un registre disponible en mairie, ou par courrier adressé à la mairie (56 rue Principale 67240 GRIES).

Approbation du compte administratif 2015



Le **compte administratif de l'année 2015** a été approuvé à l'unanimité lors du Conseil Municipal du 29 février 2016.

Derrière cette formule administrative se cache le bilan financier de la commune une fois que tous les comptes sont arrêtés. Ce petit exercice comptable permet aussi de vérifier si les budgets prévisionnels ont été respectés, à la fois pour les recettes et pour les dépenses.

- Conforme aux prévisions, le budget de « **Fonctionnement** », qui comptabilise toutes les dépenses et les recettes de la commune hors investissements, dégage un excédent qui atteint cette année **248 461 €**.
- Les montants en dépenses et recettes de la **section d'investissement** figurent dans le tableau ci-dessous :

Libellé	RESULTAT DE L'EXERCICE 2015 (en €)					
	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		64 349		152 469		216 818
Opérations de l'exercice	1 500 703	1 684 815	267 936	404 978	1 768 639	2 089 793
TOTAL	1 500 703	1 749 164	267 936	557 447	1 768 639	2 306 611
Résultat de clôture		248 461		289 511		537 972
Crédits reportés budget investissement : 401 914 €						



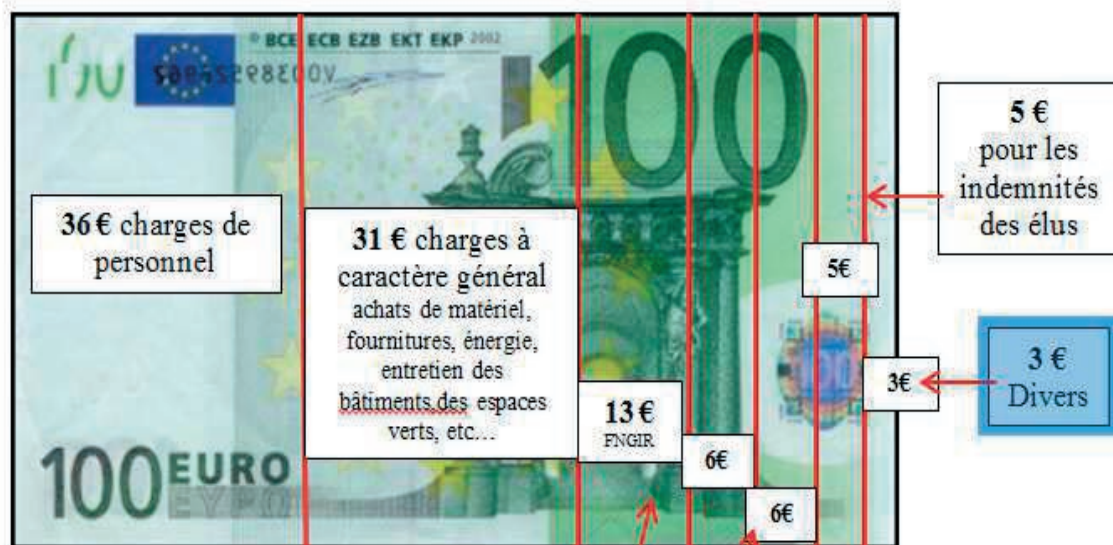
Le résultat global de l'exercice 2015 dégage un **excédent total de 537 972 €**, bienvenu pour contribuer au financement des opérations inscrites au titre des crédits reportés telle que la mise aux normes d'accessibilité de l'école élémentaire.

Les investissements réalisés en 2015 concernent principalement des travaux d'aménagement et d'équipement des bâtiments communaux (*préau de l'école élémentaire, mise aux normes diverses*), ainsi que l'achat de matériel pour les écoles et l'extension du colombarium.



COMMENT SE RÉPARTISSENT LES DÉPENSES ?

Pour 100 € dépensés en fonctionnement, la commune consacre

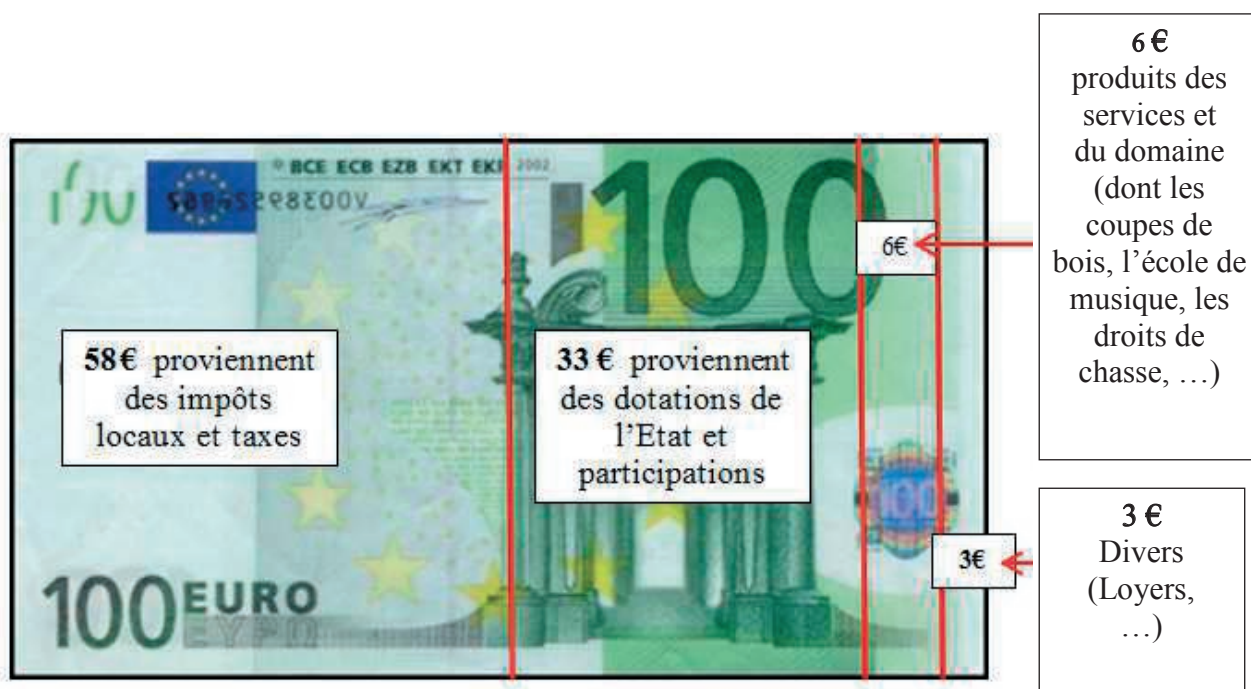


13 € pour le fond de péréquation des ressources intercommunales FNGIR

6 € pour les subventions et 6 € pour le remboursement des intérêts des emprunts

D'OÙ VIENT L'ARGENT ?

Pour 100 € que la commune perçoit



Vote du Budget Primitif 2016



Le budget primitif 2016 a été voté par le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents lors de la session du 18 mars 2016.

Le contexte économique difficile, la diminution programmée des dotations versées par l'Etat, les projets d'investissements en cours, notamment l'achat du magasin LECLERC nous ont conduits à pratiquer une augmentation des taxes locales de 1,5 % pour 2016 .

Le budget 2016 d'un montant total de **3 172 638 €** s'équilibre en recettes et en dépenses :

- La section de fonctionnement s'élève à **1 718 829 €**
- La section d'investissement s'établit à **1 453 809 €**

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2016

Les investissements au titre de 2016 concernent notamment les travaux d'accessibilité de l'école élémentaire, des travaux de rénovation au presbytère Protestant, le passage progressif en technologie Led de l'éclairage public ainsi que l'achat de l'ancien magasin LECLERC.

Structure des dépenses d'investissement

Crédits d'investissement 2016	1 164 298 €
Crédits reportés 2015	289 511 €
	1 453 809 €



Information du Centre des Finances Publiques de Brumath

Avis aux usagers

Modification des horaires d'ouverture

A compter du 04 juillet 2016, le Centre des Finances Publiques de Brumath sera ouvert :

- lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h,
- mercredi et vendredi de 8h30 à 12h

Fermeture Mercredi et vendredi après-midi.



Nettoyage de printemps

La chasse aux déchets

Samedi 19 mars dernier, tôt le matin, sous un ciel plutôt gris et une atmosphère relativement fraîche, les bénévoles des associations, quelques Griesois courageux, les agents techniques et les élus se sont donnés rendez-vous, sur invitation de la municipalité, pour le désormais traditionnel et hautement indispensable « Oschterputz » du village.

Il s'agit de ramasser, dans la forêt et les abords des routes et chemins, les déchets et débris (*canettes, bouteilles, papiers et autres objets indésirables*) laissés sur place ou jetés par des citoyens indécents et peu soucieux de l'intérêt collectif. Ces personnes ne méritent aucune excuse, mais le fait de se regrouper pour "ramasser leurs saletés" vise à faire prendre conscience à tous de l'importance de la propreté de notre environnement quotidien.

Des gilets jaunes pour être vus et faire passer des messages

Sous la houlette des « chefs de groupe », les volontaires déterminés se sont répartis sur l'ensemble du ban communal armés de gants, de sacs poubelles et de gilets jaunes mis à disposition par le SMITOM, pas seulement pour être vus mais aussi pour diffuser des messages quant à la durée de vie dans la nature de ces déchets :



- **un journal : 12 mois pour disparaître**
- **un mégot de cigarette : 2 ans pour disparaître**
- **un sachet plastique : 100 ans pour disparaître**
- **une canette en alu : 150 ans pour disparaître**
- **une bouteille en plastique : 500 ans pour disparaître**
- **une bouteille en verre : 4 000 ans pour disparaître**



A l'issue de cette matinée de grand nettoyage, la commune a convié tous les participants à un repas afin de les remercier pour le temps consacré à cette action citoyenne en faveur d'un environnement respecté et d'une meilleure qualité de vie.

Rappel des réglementations en vigueur

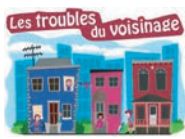
Toute vie en société implique des contraintes. Elles encadrent nos droits individuels au nom de l'intérêt général et du bien-être commun. Les accepter, c'est respecter l'autre, se sentir concerné par la « chose » publique et participer ainsi à une meilleure qualité de vie pour tous. Nous rappelons ci-après les différentes réglementations en vigueur. Le but de ces réglementations n'est pas d'isoler les individus les uns par rapport aux autres, sous couvert d'arguments juridiques, mais au contraire de responsabiliser chacun d'entre nous dans ses relations avec ses voisins et son environnement. Ce rappel doit avant tout permettre de rendre plus supportables les nuisances qu'engendrent les actes de la vie courante.

Entretien de la voie publique

Les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer, au moins une fois par semaine, les trottoirs, les rigoles et les rues devant leur propriété. L'enlèvement des mauvaises herbes est également compris dans ce nettoyage. De même, il est recommandé de couper les branches qui débordent sur les trottoirs.



Troubles de voisinage



Les infractions au bruit de voisinage sont réprimées par les articles R 1337-6 à R 1337-10 du Code de la Santé Publique.

Principe général : sont interdits, de jour comme de nuit, sur le territoire de la commune, tous bruits particulièrement gênants causés sans nécessité ou dûs à un défaut de précaution, susceptibles de porter atteinte à la santé ou à la tranquillité du voisinage.

Propriétés privées :

Les occupants des locaux d'habitation ou de leurs dépendances doivent prendre toutes précautions et toutes dispositions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits émanant de ces locaux tels que ceux provenant d'appareils de radiodiffusion ou de reproduction sonore, d'instruments de musique, d'appareils ménagers ainsi que de ceux résultant de pratiques ou d'activités non adaptées à ces locaux.

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage telles que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ne peuvent être effectués que du lundi au vendredi inclus de 8 h à 12 h et de 13 h à 20 h, le samedi de 9 h à 12 h et de 13 h à 18 h, et sont interdits le dimanche et les jours fériés, selon arrêté municipal du 09 décembre 1999.

Salubrité publique



Il est interdit de laisser les chiens ou tout autre animal domestique souiller la voie publique et ses dépendances, et notamment les caniveaux, trottoirs et places publiques, ainsi que les pelouses, plates bandes et allées des espaces verts et jardins publics et les aires aménagées pour les jeux des enfants.

Les propriétaires et gardiens d'animaux sont tenus de débarrasser le domaine public et ses dépendances des déjections, et cela immédiatement et par tout moyen approprié.

Des sachets plastiques « Toutounet » sont disponibles à la mairie et à l'Espace « La Forêt ».

Occupation du domaine public



L'arrêté municipal du 10 mai 2012 interdit à toute personne de faire du feu, d'allumer un barbecue, de consommer de l'alcool ou toute substance interdite par la loi sur l'ensemble du domaine public de la Commune à toute heure du jour comme de la nuit.

Incinération des végétaux

« Le brûlage à l'air libre de déchets verts : c'est interdit ! » Conformément à la circulaire du Ministère de l'Ecologie du 11 février 2014 relative au brûlage à l'air libre des déchets verts et en complément de la circulaire du 18 novembre 2011, les feux de jardins et le brûlage de déchets verts à l'air libre sont formellement interdits toute l'année.



Au-delà des possibles troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants nocifs pour notre santé.

Circuits découverte de la Basse-Zorn

Dans le cadre de sa politique de développement local, la Communauté de Communes de la Basse-Zorn a initié la conception de circuits découverte sur son territoire. Parmi ceux-ci :



le sentier botanique de Gries

Vous rêvez d'un coin paisible, propice à la détente et à l'évasion ? Découvrez le temps d'une petite balade, la forêt communale de Gries, ses chênes bicentenaires, son parcours botanique et sa mare pédagogique.

Que vous souhaitiez vous ressourcer quelques instants ou pique-niquer en famille dans un écrin de verdure, n'attendez plus !



INFORMATIONS PRATIQUES SUR LE CIRCUIT

Départ : parking de l'Espace « La Forêt » à Gries
Distance : 2 Km
Durée : 30 minutes

CURIOSITÉS A DECOUVRIR

1. Le mûrier à feuilles de platane

(*Morus bombycis*)

Planté le 18.03.1994 par le Maire Ottmann et les élèves de CM1 de Mlle Klein

2. Le févier d'Amérique sans épines

(*Gleditsia triacanthos 'inermis'*)

Planté le 18.03.1994 par le Maire Ottmann et les élèves de CM1 et CM2 de M. Spinner

3. Le poirier sauvage – Birnbaum

(*Pyrus Pyraaster*)

4. Le merisier – Wildkirsche

(*Prunus Avium*)

5. L'érable champêtre

(*Acer campestre*)

6. La mare pédagogique

7. Milieu forestier humide remarquable

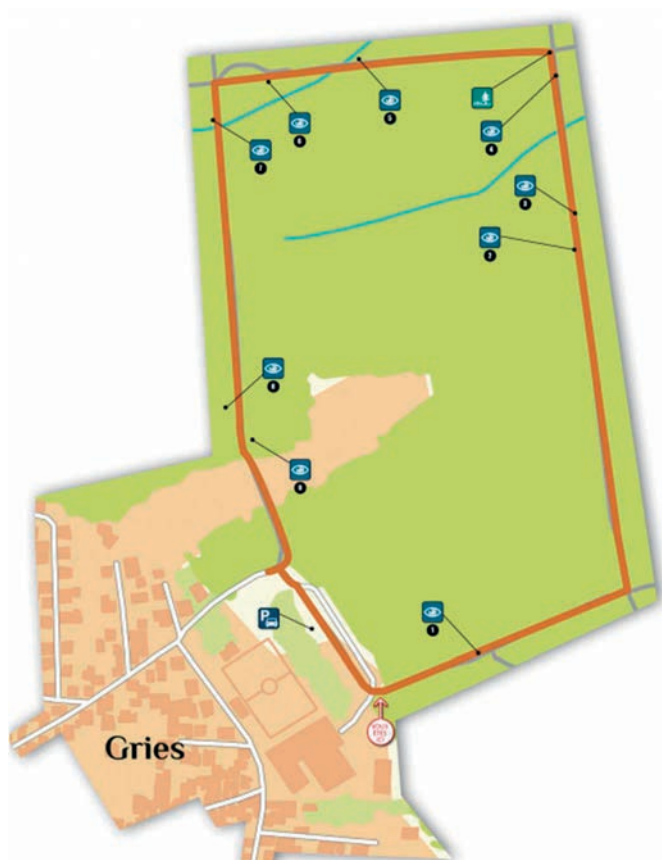
8. Le mûrier à feuilles de platane

(*Morus bombycis*)

Planté le 18.03.1994 par le Maire Ottmann et les élèves de CP et CE1 de Mlle Bach

9. Le chêne pédonculé centenaire

(*Quercus robur*)



Travaux

Rénovation du Presbytère Protestant

Durant la vacance pastorale au sein de la paroisse protestante, la commune a engagé depuis le mois d'avril d'importants travaux de rénovation du presbytère protestant (*sanitaires, peinture, électricité, fenêtres, ...*) qui se trouvait dans un état « délabré ».

Une grande partie des travaux a été réalisée en interne par les agents municipaux du service technique qui n'ont pas ménagé leurs efforts en passant de nombreuses heures dans ce bâtiment.



Les travaux doivent se terminer cet été avant l'arrivée dans notre paroisse du nouveau pasteur.



Pierre KOPP arrive de Saverne et prendra ses fonctions dès la prochaine rentrée scolaire.



Le nouveau Pasteur, Pierre KOPP

A noter que le culte d'installation est d'ores et déjà fixé au

**dimanche 04 septembre 2016
à 15 heures.**

Travaux d'accessibilité et de mise aux normes à l'école élémentaire



Des travaux d'accessibilité et de mise aux normes de l'école élémentaire vont être engagés cet été (*agrandissement des ouvrants, des circulations et des issues de secours, aménagement d'une rampe d'accès*). Le projet prévoit également la démolition et la reconstruction du bloc sanitaire, ainsi que l'aménagement d'une nouvelle salle de classe au 1^{er} étage qui s'inscrit dans le cadre du développement de bilinguisme.



La mission de maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet « BALLAST Architectes » de Strasbourg pour suivre ce chantier.

Le coût prévisionnel des travaux se monte à 323 430 € HT, avec des subventions notifiées de l'Etat (*DETR + réserve parlementaire*) pour un montant de 86 241 € et du Conseil Départemental du Bas-Rhin pour un montant de 32 000 €.

Une demande a été faite à l'Etat pour une subvention au titre du fonds de soutien à l'investissement public local.

En cas d'attribution de tous les lots au niveau du marché, le démarrage du chantier est prévu le 06 juillet 2016. Tous les travaux prévus à l'intérieur de l'école auront lieu normalement durant les mois de juillet et d'août, les travaux liés à la construction des nouveaux sanitaires devant se prolonger après la rentrée. Durant quelques semaines, des sanitaires provisoires seront ainsi installés le temps de finir les travaux.



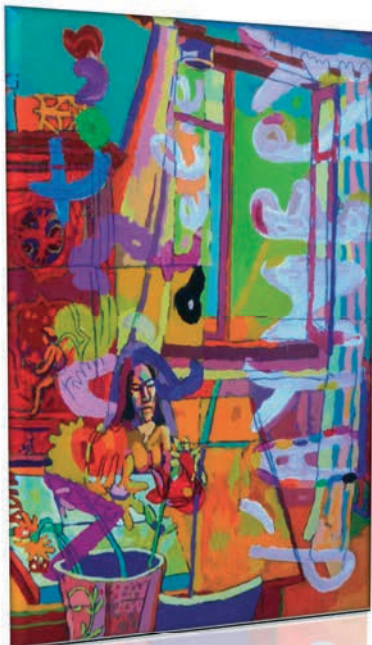
Atelier-galerie des époux Rolland

Le peintre Aymery Rolland et son épouse Nathalie Rolland-Huckel ont eu le grand plaisir d'accueillir, vendredi 27 mai dernier, Monsieur le Sénateur-Maire Claude Kern, ainsi qu'un public nombreux venu assister à l'inauguration du nouvel atelier-galerie du premier étage du 79 rue Principale à Gries.

L'écrivain Gaston-Paul Effa a fait une belle introduction au travail de peinture et gravure d'Aymery tandis que les chants d'Amérique latine de Violaine Marine Helmbold réjouissaient les visiteurs.

Le nouvel espace galerie se veut un écrin pour les peintures d'Aymery, mais accueillera également les objets d'art et bijoux laqués de Nathalie, ainsi que de façon ponctuelle les œuvres de leurs amis artistes.

Un lieu dédié à l'art au cœur du village, qui complètera l'atelier du rez-de-chaussée où Aymery accueille depuis quelques années maintenant des élèves, adultes et enfants, pour leur faire partager sa passion de la peinture.



**Ouvert sur rendez-vous
au 06 31 72 93 81 ou 06 82 47 30 78**

**et le samedi après-midi de 14h à 18h
(sauf juillet / août)**

www.aymeryrolland.com



Cérémonie du 08 mai 2016

Un devoir de mémoire

Comme partout en France, se tenait le dimanche 08 mai dernier, la cérémonie de commémoration de la fin de la guerre 1939-1945.



Le Sénateur-Maire Claude KERN a présidé cette cérémonie en présence de nombreuses personnalités, notamment le président de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn, Denis RIEDINGER, le capitaine NEBAS de la Compagnie de Commandement et de Logistique du 54^{ème} RT accompagné d'une garde d'honneur, le capitaine BEAUCOURT de la brigade de Gendarmerie de Bischwiller, des membres du conseil municipal, des représentants des associations sportives et culturelles, des sapeurs-pompiers, des représentants des anciens combattants de la FNACA et devant une assemblée toujours aussi nombreuse.

Cette cérémonie a revêtu un caractère tout particulier puisqu'elle a permis d'honorer par la médaille du combattants quatre anciens combattants, Charles BONNET et Jean-Jacques LORENTZ de Gries, Jacques STOLL de Hoerd et Chrétien BARTH d'Eckwersheim. Ils ont subi les affres de la guerre d'Algérie, conflit qualifié de « maintien de l'ordre » mais qui fut bien celui de la « décolonisation » et qui a divisé l'opinion publique française entre 1954 et 1962.

Après la revue des troupes et la lecture du message du secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la défense, chargé des Anciens Combattants et de la mémoire, par Fabienne ANTHONY, adjointe au Maire, Claude KERN s'est adressé à l'assemblée en soulignant tout particulièrement la nécessité de porter et de transmettre aux générations futures la mémoire de ce conflit mondial, synonyme de sacrifices et de souffrance, qui fit 50 millions de victimes. Ce conflit révéla ce que les hommes étaient capables de faire « au nom de pas grand-chose et de n'importe quoi » mais a démontré aussi que d'autres hommes, femmes de nombreux pays se sont mobilisés pour entraver l'action de l'occupant et ont permis à la France et aux Français de reconquérir la liberté, valeur essentielle de la République. Chaque citoyen doit porter et transmettre la mémoire de cette dette d'honneur.



La cérémonie, rehaussée par la présence de la Musique Municipale de Gries sous la houlette de son chef Olivier SAENGER, a été clôturée par un dépôt de gerbe au pied du Monument aux Morts et la remise des distinctions aux anciens combattants et à la MMG pour son 105^{ème} Anniversaire.

Fête de la musique



Venez nombreux participer à la fête de la Musique organisée par la Musique Municipale, le **lundi 20 juin 2016 à partir de 18h30**.

Elle se déroulera en plein air à l'Espace « La Forêt » (en cas de mauvais temps, la fête sera maintenue dans la salle des associations), avec la participation :

- * de l'Harmonie Municipale,
- * des élèves de l'Ecole Elémentaire de Gries (classe de Mme KEMPF),
- * du groupe de danse « Greenmove »,
- * de l'ensemble BOOM de l'école de musique municipale,
- * de l'association « Les Z' Arts de Gries »,
- * des enfants ayant suivi les cours de « langue et culture régionale » dans le cadre des nouvelles activités pédagogiques.



Buvette et petite restauration sur place

Festivités du 14 juillet 2016

Comme de coutume, la célébration de la Fête Nationale aura lieu au monument aux Morts le **mercredi 13 juillet 2016 à 20 h 30**.



Au programme



Cérémonie au monument aux Morts
(à l'Espace « La Forêt », en cas de mauvais temps)

Remise de décorations et de récompenses

Distribution de lampions

Défilé avec la C.C.L. du 54ème R.T.

Soirée dansante gratuite à l'Espace « La Forêt »
organisée par le B.C.G.O.

Spectacle pyrotechnique aux alentours de 23 heures.

Seefest

Comme tous les ans, nous sommes cordialement invités au traditionnel

**SEEFEST du Ohmbachsee qui aura lieu
du vendredi 15 juillet 2016 au dimanche 17 juillet 2016.**



N'oubliez pas de saluer les « Griesois du Palatinat », habitants de notre commune jumelée, vous passerez un moment toujours agréable autour de ce beau lac.

Grands anniversaires



Pour leur anniversaire, le Sénateur-Maire Claude KERN et ses adjoints ont eu le plaisir de présenter les meilleurs vœux de la municipalité à :



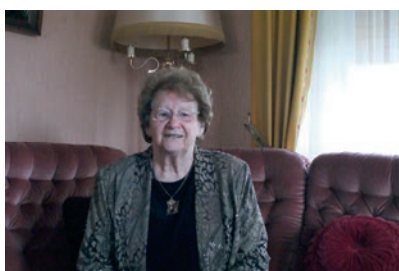
VOLTZENLOGEL née
HAMMER Frieda
née le 19 mars 1926



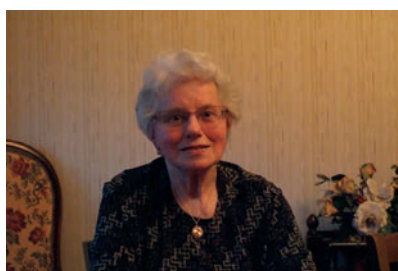
HAUK née WERNERT
Marcelline
née le 22 mars 1931



STEINMETZ Lucien
né le 1er avril 1936



WERLE née HEITZ
Lucie
née le 03 avril 1931



JUND née HISSLER
Jacqueline
née le 04 avril 1936



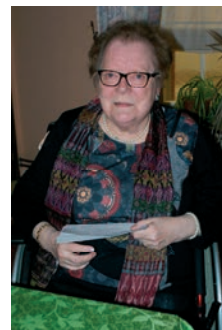
HUTTEL née HENNI
Colette
née le 14 avril 1936



Noces de diamant des époux
VOLTZENLOGEL Lydia et
Pierre
mariés le 20 avril 1956



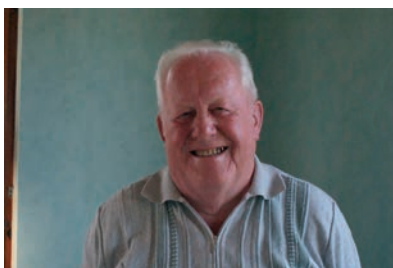
Noces d'or des époux
ANCKENMANN Gabrielle et
Alfred
mariés le 22 avril 1966



HICKEL née SCHERER
Colette
née le 30 avril 1936



Noces d'or des époux
BURK Madeleine et Lucien
mariés le 14 mai 1966



GROSS Robert
né le 17 mai 1936



NIEDERPRUM Mathias
né le 28 mai 1936

- ZUMSTEIN née FAULLUMEL Jacqueline, née le 09 mars 1936
- JESEL née KIEFFER Georgette, née le 05 mai 1931
- TAESCH Marcel, né le 27 mai 1926



Cycle d'équitation à l'école maternelle

Pour la deuxième année consécutive, les élèves de moyenne et grande sections ont pu bénéficier d'un cycle de cinq séances de poney au Haras des Bussières à Bischwiller.

Accompagné des enseignantes, des parents et des moniteurs du club, chaque élève a pu apprendre les rudiments de base pour guider le poney, pour le brosser, pour le récompenser.

Les enfants ont surtout appris comment appréhender la relation avec ces animaux.

Ce fut une belle expérience pour tous !



Ecole maternelle : spectacle de fin d'année et kermesse

La kermesse de l'école maternelle a eu lieu ce vendredi 03 juin 2016 à l'Espace « La Forêt ».



Les enfants nous ont présenté un spectacle de qualité sur le thème du voyage dans le temps. Danses et chansons se sont succédées pendant près d'une heure tant en français qu'en allemand.

Après cela, parents et enfants ont pu passer un moment convivial autour des traditionnels gâteaux et grillades.

Un grand merci à l'association "Graines de mômes" et aux parents bénévoles qui ont assurés la partie logistique et restauration de cette fête.



Visite du député Claude STURNI à l'école élémentaire

Désignée par l'Académie de Strasbourg pour participer au 21^e Parlement des Enfants, les élèves du CM2 de l'école Elémentaire de Gries ont reçu M. Claude STURNI, Député de la 9^{ème} circonscription, dans leur classe le jeudi 31 mars 2016.



Les élèves ont pu échanger avec M. STURNI, notamment sur le rôle d'un député, ses fonctions, ses missions, son travail quotidien, le fonctionnement de l'Assemblée Nationale, ses opinions concernant la réforme régionale ou encore la transition énergétique.

Le député junior, élu par ses pairs, **Louis KERN**, puis la classe entière, ont posé pour une photo en présence de Claude STURNI.

A l'occasion de l'accueil de la COP 21 à Paris cette année, le Ministère de l'Education Nationale a décidé d'en faire le thème national pour cette session parlementaire junior 2016.

C'est ainsi que chaque classe sélectionnée dans chaque circonscription de France rédige une proposition de Loi en rapport avec l'économie d'énergie, l'économie circulaire ou la réduction des gaz à effet de serre.

La classe de GRIES, représentante de la 9^{ème} circonscription du Bas-Rhin, a donc proposé une Loi portant sur la mise à disposition d'une gourde aux écoliers de France afin de réduire de manière significative la production de déchets plastiques.

Cette proposition de loi déposée le 16 mars dernier a été transmise au jury académique du Bas-Rhin. Le résultat a été rendu public le 26 mai 2016.



C'est donc une chance donnée aux enfants de pouvoir prendre part ainsi à la vie publique de leur pays et de pouvoir représenter la voix des enfants au niveau national.

M. STURNI a remercié la classe de CM2 de l'Ecole Elémentaire de Gries, leur directeur et instituteur, M. Alexandre WENDLING pour leur accueil et enthousiasme lors de cette belle rencontre.

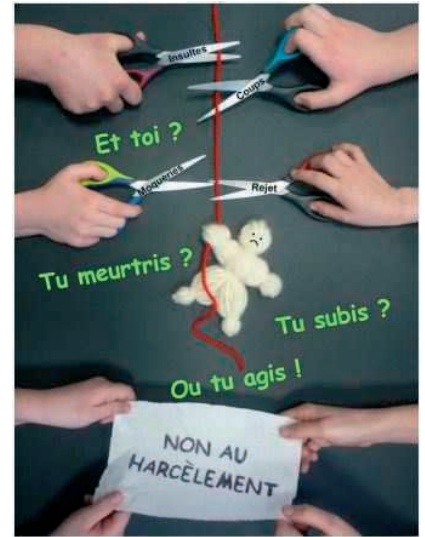


Ecole élémentaire : 1er prix au concours national

NON AU HARCÈLEMENT

Ce prix « Non au harcèlement », organisé depuis 3 ans par le Ministère de l'Éducation Nationale, a pour objectifs de sensibiliser les élèves et les personnels éducatifs au harcèlement à l'école, de donner la parole aux élèves en les rendant acteurs de la prévention, et d'inciter à la mise en place de plans de prévention dans les écoles.

En 2016, ce prix a vu la participation de 19 000 enfants et adolescents, scolarisés dans plus de 600 écoles et établissements scolaires. Plus de 1 200 projets (affiches et vidéos) ont été réalisés dans toute la France.



Après avoir été retenue par le jury académique, l'affiche de la classe de CM1 de Mme KEMPF

« Ne tenir qu'à un fil »

est arrivée lauréate nationale du prix « Non au harcèlement ».



Les élèves griesois se sont rendus à Paris le 09 mai dernier, au siège de Google France, pour recevoir leur prix en présence de Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre de l'Éducation Nationale et de Laurence ROSSIGNOL, ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes.

La MAE, partenaire du concours, a remis à l'école un chèque de 2 000 € qui permettra de financer divers projets dans le cadre du plan de prévention au harcèlement à l'école.

Bravo à tous les élèves ayant participé et à leur enseignante.



Rappel des horaires de classe pour la rentrée 2016



Lundi	De 8h à 11h30	De 13h30 à 15h40
Mardi	De 8h à 11h30	De 13h30 à 15h40
Mercredi	De 8h à 11h30	Possibilité de CLSH
Jeudi	De 8h à 11h30	De 13h30 à 15h40
Vendredi	De 8h à 11h30	Possibilité de NAP et de CLSH

Modification des effectifs à la rentrée 2016



Suite à la création d'un demi-poste d'enseignant du 1^{er} degré maternelle bilingue (enseignement en français) en complément de la section, l'école maternelle se composera de deux classes monolingues et de deux classes bilingues à compter de la rentrée 2016.

L'école élémentaire comptera cinq classes monolingues et une section bilingue ; un demi-poste d'enseignant du 1^{er} degré élémentaire bilingue pour une section ayant été ouvert.

Nouvelles Activités Pédagogiques

Les Nouvelles Activités Pédagogiques ont connu un succès pendant l'année scolaire écoulée.

Les activités proposées étaient :

- ◇ tennis (au 1^{er} et au 3^{ème} trimestre),
- ◇ sport et danse avec le club « Pleine Forme » (au 1^{er} trimestre),
- ◇ lutte (au 2^{ème} trimestre),
- ◇ musique (au 1^{er} et au 2^{ème} trimestre),
- ◇ loisirs créatifs avec l'association « Les Z'Arts de Gries (les 3 trimestres).

Le nouvel atelier « Langue et culture régionale » a fonctionné au 2^{ème} et au 3^{ème} trimestre et a suscité un vif intérêt.



Les enfants ayant participé aux ateliers « musique » et « loisirs créatifs » ont présenté un petit spectacle lors du concert de la Musique Municipale de Gries au mois d'avril. Au rythme de la musique, les enfants se sont mis aux couleurs de l'Afrique... Après les tamtams, ils ont confectionné des bâtons de pluie, des palmiers, des animaux de la jungle, des masques africains et les costumes...

Une réunion de bilan est prévue fin du mois de juin et une réflexion sera menée quant à la reconduction des activités pour l'année 2016/2017.

Tous les renseignements y afférents vous seront communiqués avant les congés d'été.

Ecole de musique

Fête de fin d'année

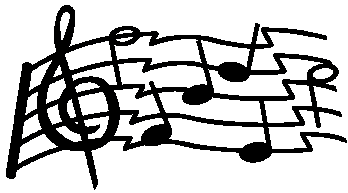
Les élèves de l'école de musique vous invitent à leur traditionnelle fête de fin d'année qui clôture l'année scolaire musicale le

mercredi 29 juin 2016 à 19h

à l'Espace « La Forêt ».



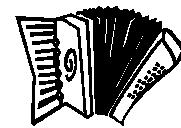
L'ensemble des classes instrumentales et de formation musicale présenteront une audition placée sous le signe des pratiques collectives.



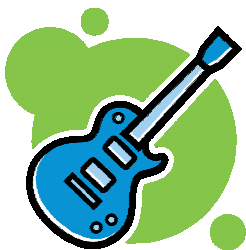
Portes ouvertes et inscriptions

L'école de musique municipale de Gries propose des cours de

- Eveil musical (pour les enfants de 5 à 7 ans),
- Formation musicale (pour les enfants dès 8 ans),
- Instruments à vents (Flûte traversière, Clarinette, Saxophone, Trompette, Cor, Hautbois, Trombone, Baryton et Tuba),
- Piano, Guitare, Accordéon et Chant,
- Batterie et Percussions.



Les adultes sont aussi les bienvenus et trouveront leur bonheur dans ce créneau culturel, car la musique s'apprend ou se perfectionne à tout âge !

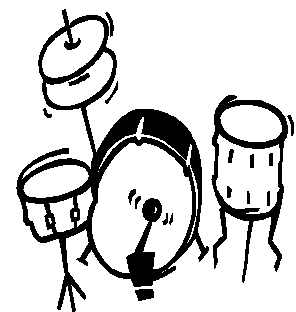


Une **journée « Portes ouvertes »** sera organisée le **samedi 03 septembre 2016 de 14h à 16h** pour une prise de contact avec les différents intervenants.

Les **inscriptions pour la nouvelle saison** auront lieu le **mercredi 07 septembre 2016 à 19h** dans la grande salle de l'école de musique. A cette occasion, les parents pourront obtenir les renseignements utiles pour profiter de cet enseignement promu par la commune.

Les cours reprendront à partir du **lundi 12 septembre 2016**.

Renseignements
Loïc CAYLA - Directeur
☎ 06 11 93 78 78





Découverte du métier de sapeur-pompier

Les enfants du périscolaire ont profité d'une belle journée ensoleillée le vendredi 13 mai 2016 en compagnie des sapeurs-pompiers de Gries. Ils ont découvert le métier à travers diverses démonstrations de leurs activités et cela a donné lieu à des échanges intéressants. Merci à eux !

Journées d'accueil au Périscolaire

L'équipe d'animation de la structure périscolaire propose d'accueillir les enfants de 6 à 12 ans, la journée du **06, 07 et 08 juillet 2016 de 8h à 18h** (possibilité d'inscription à la journée). Un petit-déjeuner sera organisé de 8h à 10h.

Le 06 juillet 2016

Les Minions à la plage »

Réalisation d'un décor de tes vacances de rêve et d'un Minion en 3D prêt à partir à la plage.

Jeux de plage

Viens t'amuser avec nous !

Le 07 juillet 2016

Les olympiades des Minions

Intercentre avec les copains de Weyersheim

Pique-nique tous ensemble

Viens t'amuser à jouer comme un Minion pour relever des défis, gagner des épreuves, ...

Le 08 juillet 2016

Promenade à vélo dans le village, découverte du roller dans la cour de l'école

**Apporte ton matériel et amusons-nous ensemble !
La journée t'appartient, c'est à toi de décider !**

Centre de loisirs

Cette année, un Centre de Loisirs Sans Hébergement est proposé aux **enfants de 6 à 14 ans**, du

11 au 29 juillet 2016 de 9h à 17h

à l'accueil périscolaire rue du Presbytère à Gries. Des permanences payantes en supplément sont possibles de 8h à 9h et de 17h à 18h.

Sous le soleil de Gries !

Du 11 au 15 juillet 2016

« Les portes du temps »

De jour en jour, les enfants devront résoudre une énigme pour trouver la formule magique qui permettra de fabriquer des jeux en bois.

Sortie : « Les portes du temps » à Strasbourg.

Du 18 au 22 juillet 2016

1, 2, 3 « cousez » !

1, 2, 3 « pâtissez » !

Sous la forme d'une émission de télé, viens chaque jour relever un nouveau challenge et affronter le jury.

Sortie : Piscine de Bischwiller + une surprise !

Du 25 au 29 juillet 2016

« Ma terre, ma planète »

A toi d'agir et d'écrire ton histoire... Viens créer un chemin sensoriel..

Sortie : Intervenant de la Maison de la nature de Munschausen.

Pour plus de renseignements et inscriptions, contactez Séverine KLIPFEL, responsable du site, au 03.88.72.84.48 ou 06.42.59.65.79

Activités de la bibliothèque

Plantastic

Dans le cadre de la malle thématique « Plantastic ! » réalisée en partenariat entre la Bibliothèque départementale du Bas-Rhin, le Vaisseau et le Haut-Koenigsbourg, Sandrine Peltzer de Natanim a animé un atelier de création de cosmétiques : une crème de jour à base de produits naturels tel que la cire d'abeille, une décoction de plantes, de l'huile essentielle...

Chacun est reparti avec son pot de crème et son baume à lèvres. Une matinée riche en découvertes. Sandrine Peltzer est une passionnée de nature et par le biais de ces animations transmet un peu de son savoir faire. Vous pouvez découvrir son site <http://www.natanim.net/index.php/component/content/category/92-natanim-divers>.



Puis, un peu plus tard dans la journée, c'est par la voix chaude de Lénaïc Eberlin, de la Compagnie Bardaf, que le public a été conquis. Mais quelle est donc cette drôle de structure assemblée à l'aide de « chamallow » ? L'histoire débute par un débat radiophonique sur le thème « Doit-on à tout pris garder ses enfants ? ». Le conteur fait alors l'appel et s'aperçoit qu'il manque deux personnes. Il s'agit de Gretel et Hansel. Où peuvent-ils être ? Pour nous faire patienter, Lénaïc nous parle de sa grand-mère, de sa cuisine, des odeurs de cannelle, gingembre, clous de girofle, menthe...des bons gâteaux qu'elle confectionnait. Mais grand-mère a le diabète et ne peut plus manger de sucre.

Lénaïc a jonglé avec les mots, les couleurs, les odeurs, les saveurs pour évoquer les liens entre l'environnement, l'homme, les sciences et l'alimentation.

Ces animations s'inscrivent dans un projet de développement durable de la Communauté des Communes de la Basse - Zorn. La Bibliothèque départementale, quant à elle, consacre les Biblio'folies 2016/2017 au développement durable afin de trouver des alternatives possibles et changer nos habitudes.

Pique-nique géant

Après les jardins miniatures, nous passons au pique-nique géant ! Comment réunir toutes ces personnes ayant une passion commune : la lecture ? C'est LA question. Après mûres réflexions, nous nous sommes dits qu'un pique-nique pourrait faire l'affaire, en toute simplicité et convivialité, pour apprendre à se connaître les uns les autres, et pourquoi pas partager certaines idées de lecture ?



L'équipe d'animation vous donne rendez-vous le **samedi 09 juillet 2016 à 11h30** dans la cour de l'école élémentaire.

Chacun rapporte son pique-nique (salade, boissons, sandwiches...)

Astronomie



Enastros vous propose une initiation à l'astronomie le

vendredi 09 septembre 2016 à 19h.

Petits et grands voyageront à travers notre galaxie à la découverte des étoiles et des planètes. Tout public à partir de 5 ans.

Horaires d'ouverture pendant les congés d'été

Horaires allégés - permanence les mercredis et samedis pendant la période **du 04 juillet 2016 au 31 août 2016 inclus.**

Fermeture complète **du 1er au 15 août 2016**

Réouverture aux heures habituelles à partir du **1er septembre 2016.**



La page des associations

☞ Association « Les Z'Arts de Gries »



Le samedi 30 avril 2016 et le dimanche 1er mai 2016 a eu lieu à l'Espace « La Forêt » la troisième édition « Les Z'Arts de Gries ».

Près de 65 exposants, artistes, artisans et créateurs ont répondu présents cette année. Durant le week-end, divers spectacles pour petits et grands ont été animés notamment avec la participation de :

- * Sandrine Binet et l'école du cirque "la fabule",
- * Annie et Micky et leur spectacle de magie,
- * la musique municipale de Gries.

Divers ateliers ont également été proposés au public (*ateliers bijoux, porcelaine froide, peinture, mosaïque et scrapbooking, photobooth, atelier de tressage...*).

Un grand merci aux exposants pour leur participation et leur bonne humeur ainsi qu'à toutes les entreprises qui ont participé à la tombola ; un chèque de 624,10 € a été remis à l'association "Les petits bonnets de l'espoir".

Un merci particulier aux bénévoles qui ont contribué au bon déroulement de ce week-end ; sans ces petites mains en or, cet événement ne pourrait avoir lieu.



D'ores et déjà la date du dimanche 26 février 2017 est retenue pour la 2ème édition de la bourse et exposition des collectionneurs.

Contact

Mme Valérie MARTIN
Présidente de l'Association
Tél. 06 89 85 32 66
leszartsdegries@sfr.fr



☞ Tennis-Club

Finales du tournoi interne :

dimanche 10 juillet 2016

Grand barbecue à volonté sous chapiteaux et sur réservation.



Renseignements & réservations
Jacky SCHMITT - Président - ☎ 03 88 72 40 33

☞ Club « Bon Accueil de Gries-Kurtzenhouse »

Après-midi récréatif : changement de jour

Désormais, le café-gâteau se fera dans la salle du 1^{er} étage de la mairie de Gries, **tous les 2^{ème} vendredis du mois**.

Salle que le groupe a inaugurée dans la bonne humeur, le vendredi 08 avril dernier, grâce à Robert pour la musique et au dynamisme de Frieda qui a par ailleurs fêté son 90^{ème} anniversaire.

Frieda a chanté et lu une poésie émouvante de vérité.



Bravo à tous les membres présents ce jour pour ce beau moment convivial.



Le « **club informatique** » va se doter prochainement de plusieurs ordinateurs homogènes qui vont simplifier les exercices pratiques. Le programme de formation est revu pour aborder en douceur plusieurs sujets utiles dans la vie courante. Les cours ont lieu le **lundi à 14h (tous les 15 jours)** à la salle culturelle de Kurtzenhouse.

Et toujours au programme :

- * **marche** : **le 1^{er} jeudi du mois à 14h** au parking de l'Espace « La Forêt » de Gries,
- * **belote** : **tous les jeudis à 14h** à la mairie (salle du 1^{er} étage).

Faites-nous part de vos idées, nous sommes à l'écoute...



Contact

Francis BOHN - Président - ☎ 03 88 72 38 43
fr.en6@orange.fr

☞ Les « Amis de la Pétanque »



GRAND TOURNOI DE PETANQUE

(doublette)

Dimanche 07 août 2016

Terrain plein air - 34 rue Principale

Inscription de 9h à 10h (4 € par personne)

Début du tournoi à 10h15

Déroulement du tournoi

- ◇ 1 phase de poules de 4 équipes.
- ◇ Les 2 premières équipes sont qualifiées pour les 1/16^e de finale du concours « Principale » qui se déroulera à élimination directe.
- ◇ Les 2 dernières équipes seront qualifiées pour les 1/16^e de finale du concours « Consolante » qui se déroulera à élimination directe.

Récompenses à partir des 1/4^e de finale du concours « Principale » et « Consolante ».

Pour une question d'organisation et surtout de timing, le repas de midi (au prix de 13 €) est obligatoire sur place (jambon braisé, frites et salade verte + fromage + dessert + café).

Restauration en cours de journée : grillades

Tartes flambées servies à partir de 18h



Renseignements au 06.74.24.00.54 ou au 06.10.09.04.08

Prochaine rencontre

vendredi 29 juillet 2016 à 17h

cours de taille en vert sur arbres fruitiers
cours de reconnaissances d'insectes et maladies
au VERGER ECOLE - rue des Tulipes à GRIES.



Juin - juillet - août au verger

La température augmente, certains jours sont chauds, très chauds, d'autres sont pluvieux et frais. Pas de doute nous sommes en juin ! La durée d'ensoleillement atteint son apogée. Les feux de la Saint Jean fêtent le solstice d'été. Au verger, c'est le mois des fruits rouges : les cerises, les fraises, les framboises, les groseilles. A cette période, les arbres du verger et les petits fruits réclament plus d'attention que jamais.

Les mois de juillet et d'août sont synonymes de vacances, de soleil, de chaleur, mais aussi des travaux au verger qui ne manquent pas ! Les récoltes se suivent sans relâche : les pêches, les abricots, les griottes seront suivis par les pommes, les poires, les mirabelles et les quetsches. Non seulement il faut ramasser, cueillir, transformer ou mettre en fût les fruits destinés à la distillation, mais il faudra aussi continuer les travaux de taille et d'entretien des arbres fruitiers.

Les tailles

Le cerisier sera le premier à être taillé, dès la récolte ou tout de suite après. Il supporte beaucoup mieux les grosses coupes en été qu'en hiver. Un rabattage de 2 à 3 mètres sur les grosses charpentières est possible sans dommage.



Les pêchers

La taille en vert consiste à supprimer les parties des rameaux inutiles après la fructification, afin de favoriser le développement des pousses situées à la base et qui porteront les fruits de l'année suivante. On supprimera aussi les rameaux mal placés, c'est-à-dire ceux trop à la verticale qui prennent toute la vigueur.

L'abricotier préfère aussi une taille en vert.

L'éclaircissage

Cette méthode appliquée sur les pommes, les poires, les pêches, et autres fruits est utile pour plusieurs raisons : améliorer la qualité des fruits, obtenir un bon calibre, améliorer la coloration, réduire les risques d'alternance, surtout sur les pommiers, les poiriers. Une des causes de l'alternance est un trop grand nombre de fruits ce qui est défavorable pour une bonne induction florale : formation de bourgeons floraux pour l'année prochaine.

Les amateurs pratiquent l'éclaircissage manuel. Ils éliminent systématiquement les fruits mal formés, malades, sous-développés, grêlés ou ombragés.

Sur le pommier, on garde le fruit central, sur le poirier un fruit de l'extérieur, la distance entre deux pêches est une largeur de main.



Le BCGO en Nationale 1 !!

Le vendredi 27 mai 2016 est une date marquée à jamais à l'encre verte. A l'issue de leur victoire lors des play-offs, les « géants verts » de Gries vont quitter la Nationale 2, où ils couvaient depuis 1999, pour s'envoler vers la Nationale 1 (3ème échelon National) pour la première fois de leur histoire.



Irrésistibles en championnat, avec un bilan exceptionnel de 24 victoires en 26 rencontres, les griesois n'ont fait qu'une bouchée de l'équipe ardéchoise d'Aubenas, en remportant leur série de play-offs 2 à 0, dont une victoire époustouflante à domicile lors du match retour (83-40).

S'ils ont banalisé l'exploit cette saison, encore fallait-il pour les Verts, favoris annoncés à la montée en N1, réussir à franchir cette marche, la plus haute, celle où ils avaient trébuché en 2011 et en 2015.

De ces vives déceptions aux moments de joie intense, comme la finale du Trophée Coupe de France à Bercy en 2007, Hervé HUTTEL, le dernier des Mohicans parmi les enfants du village, a tout connu sous les couleurs du BCGO. A le voir s'effondrer en larmes au milieu du parquet dès le buzzer final laisse imaginer l'intensité de l'émotion qui l'a submergé ce vendredi 27 mai 2016.

"J'ai encore du mal à y croire, et je pense qu'il me faudra encore quelques jours pour réaliser, plaisante l'intéressé. Le BCGO est en Nationale 1, rien que se dire ça c'est extraordinaire. Ça fait tellement longtemps qu'on attend ce moment".

« Encore aller chercher le titre »

Vu l'ampleur de l'écart (83-40), les Verts se sont même offerts le luxe de communier dans les dernières minutes avec un public tout acquis à leur cause. Et dans cette ambiance de chaudron vert, un lien intense s'est créé entre les spectateurs et des joueurs.

"Je n'ai pas le souvenir d'avoir connu une telle ferveur, j'ai beaucoup aimé, confie Thomas LOTZ. D'autant que c'est bien plus qu'un match, c'est l'aboutissement d'un travail de deux ans".



Et si le destin du club se trouve immortalisée par cette soirée mémorable, l'accession du BCGO en Nationale 1 est aussi une histoire de sacrifices. Ludovic POUILLART, l'entraîneur des Verts, a su imposer en quelques mois, à force d'efforts physiques et de travail tactique cette culture de la gagne. Aujourd'hui il savoure mais ne compte pas s'arrêter là :

"Je suis très content pour le club, on a répondu présent et avec la manière. Maintenant, il reste encore quatre équipes, et on a la chance de jouer le titre de champion de France de Nationale 2 à domicile, on va tout faire pour".

Avec les déconvenues sportives aux niveaux supérieurs de Souffelweyersheim et du FC Mulhouse, Gries retrouve un statut de « numéro 2 » du basket alsacien derrière la SIG, à égalité avec le BCS, dans une région riche en talents où la concurrence fait rage.

Informations pratiques

Collecte des ordures ménagères

En raison de l'Assomption, la collecte des ordures ménagères résiduelles (poubelle bleue)

du lundi 15 août 2016 est reportée au

mardi 16 août 2016.



La collecte débutant tôt le matin, il est vivement recommandé de sortir les poubelles la veille de la collecte.

Rappel des horaires d'ouverture des déchèteries



Horaires d'été du 1er avril au 31 octobre					
	GEUDERTHEIM		GRIES		WEYERSHEIM
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	
lundi				14h - 18h	14h - 18h
mardi	9h - 12h	14h - 18h			14h - 18h
mercredi			9h - 12h	14h - 17h	9h - 17h
jeudi				14h - 17h	14h - 17h
vendredi	9h - 12h	14h - 19h			14h - 19h
samedi	8h - 12h	13h - 18h	8h - 12h	13h - 18h	9h - 17h



Contrôle des bacs jaunes



Alain ALLGEYER a rejoint l'équipe de la Basse-Zorn depuis début mars en qualité d'ambassadeur de la prévention et du tri de la collectivité.

En amont de la collecte, il est chargé de vérifier le contenu des bacs jaunes. Un flyer est apposé sur la poignée de la poubelle en fonction de la conformité du contenu :

- **vert pour les bacs conformes,**
- **orange pour les bacs comportant des erreurs de tri** (dans ce cas, la collecte est effectuée),
- **rouge pour les bacs non conformes comportant des erreurs de tri manifestement volontaires.**

Les contrôles ont commencé mi-mars. Depuis, 256 bacs ont été vérifiés à Gries. 36 % de ces bacs étaient conformes et 64 % comportaient des erreurs de tri majoritairement relatives au tri des plastiques.

Pour toute question relative au tri, contactez le SMITOM
ou la Communauté de Communes au 06 31 34 59 82.

Consultation juridique



Maître Steve WEIBEL, avocat au Barreau de Strasbourg, assurera un service de consultation juridique à la Mairie de Gries

le samedi 10 septembre 2016 de 9h à 11h.

Inscription à la Mairie avant le **mercredi 07 septembre 2016.**

Recensement citoyen obligatoire

Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant.



Le recensement citoyen est, en effet, une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). L'attestation de participation à la JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (*CAP, baccalauréat, permis de conduire, ...*). De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Les Français non recensés dans les délais légaux (entre leurs 16 ans et les trois mois qui suivent) pourront régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans, en effectuant volontairement la démarche du recensement. Ils ne seront toutefois pas prioritaires pour participer à la JDC.



La démarche à suivre est très simple : il suffit de se rendre à la mairie de son domicile, muni de sa pièce d'identité et de son livret de famille.

Plus d'information sur www.defense.gouv.fr/jdc et sur l'application mobile « Ma JDC » téléchargeable gratuitement sur smartphone.

Renouvellement de carte d'identité ou passeport

n'attendez pas l'été !

A l'approche des examens de fin d'année scolaire et des vacances, vous serez nombreux à vouloir faire renouveler votre carte d'identité ou votre passeport.



Pour éviter que l'afflux de demandes n'entraîne des délais d'attente incompatibles avec vos dates d'examens ou de voyages, nous vous incitons à prendre dès à présent vos dispositions :

- en vérifiant les dates d'expiration de votre carte d'identité et de votre passeport ;
- en demandant le renouvellement dès maintenant, si nécessaire :
 - à la mairie de votre domicile pour une demande de carte nationale d'identité,
 - dans l'une des mairies équipées d'une station biométrique pour une demande de passeport (Bischwiller, Brumath, Haguenau, ...).

Achat de timbres fiscaux électroniques

Pour vos passeports, optez pour le timbre électronique

Besoin d'un timbre fiscal pour votre passeport ? Ne vous déplacez plus !

Rendez-vous sur www.timbres.impots.gouv.fr

Achetez votre timbre électronique en ligne, c'est simple, c'est souple, c'est sûr !

En quelques clics, recevez votre timbre par courriel ou par SMS



Se signaler c'est ne pas rester isolé



☞ Plan canicule

Les personnes isolées et vulnérables âgées de plus de 65 ans résidant à leur domicile, les personnes de plus de 60 ans inaptes au travail et les personnes handicapées peuvent demander leur inscription sur un registre en Mairie afin de bénéficier du « Plan Canicule ».

Celui-ci prévoit de favoriser l'intervention ciblée des services sociaux et sanitaires auprès des personnes concernées et vulnérables en cas de déclenchement par le Préfet d'un plan d'alerte ou d'urgence.



Le registre d'inscription comprendra le nom et prénom de la personne, sa date de naissance, la qualité au titre de laquelle elle est inscrite, son adresse, son numéro de téléphone, et, le cas échéant les coordonnées du service intervenant à domicile et/ou de la personne à prévenir en cas d'urgence.

La demande d'inscription est à effectuer soit par la personne concernée, ou le cas échéant par son représentant légal, soit par un tiers habilité à cet effet.

Contact Mairie 03 88 72 42 62

☞ Passation de commandement au 54ème RT

Le 02 juin 2016, sur le camp d'Oberhoffen, s'est déroulée la passation de commandement de la Compagnie de Commandement et de Logistique du 54^e Régiment de Transmission entre le Capitaine Emmanuel NEBAS, quittant le commandement et le Capitaine Benjamin MELLE, prenant le commandement.

Cette cérémonie, présidée par le Colonel DOSSE, chef de corps du 54^e régiment de Transmission, s'est déroulée en présence de M. Jacques ECKERT, adjoint au Maire représentant la commune de GRIES, jumelée avec la Compagnie de Commandement et de Logistique.

Au cours de cette cérémonie, une remise de médaille a été effectuée, récompensant le personnel de la compagnie engagée sur le théâtre national, puis un défilé a clôturé la prise d'arme.



MIN ELSÄSSLÀND

Jeds Johr zejt's ùns gànz fescht en d'Ferne,
Fer Ferie ùnder ànd're Sterne
Dann d'iss màcht güet, d'iss esch bekànnt.
Noh fahlt's mer nìtt, mìn Elsàsslànd.



E paradies esch d'iss genannt,
Wànn d'Sònne heïss vùm Hìmmel brannt,
Ûn d'Walle sínge dort àm Strànd.
Es fahlt mer nìtt, mìn Elsàsslànd.

Met ànd're stàdtler Epíderme
Lon m'r ùns au de Bùck'l wàrme
Ûn d'Kínder spíele dort em Sànd...
Es fahlt mer nìtt, mìn Elsàsslànd.



Zerscht gehsch en's Wàsser bis àn d'Wàde ;
Wàrm oder kàlt, 's word doch debàde
Ûn zìemlich wít vùm Meerestrànd...
Es fahlt mer nìtt, mìn Elsàsslànd.

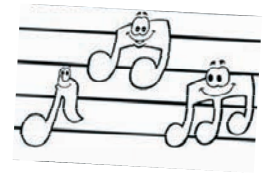
Spàziere gehn em nàhtschte Stàdt'l,
Brìll ùf de Nàs, d'Kàpp ùf en Schàdd'l,
Am Strosseck spíelt e Mùsikànt...
Es fahlt mer nìtt, mìn Elsàsslànd.

Texte de Paul Mulheim, extrait de l'ouvrage
« Bi'm Rùmspolaise » paru chez
Do Bentzinger Editeur.





Manifestations



JUIN 2016

Lundi 20	18h30	Fête de la musique	Espace « La Forêt »
Samedi 25 Dimanche 26		Basket : tournoi des école labellisées	Espace « La Forêt »
Dimanche 26		Fête de la Paroisse Protestante	Salle culturelle Kurtzenhouse
Mercredi 29	19h	Fête de fin d'année de l'école de musique	Espace « La Forêt »

JUILLET 2016



Samedi 09	11h30	Pique-nique géant	Bibliothèque Municipale
Dimanche 10		Tennis : Finale du tournoi + barbecue	Terrain de tennis
Du 11 au 29	9h à 17h	Accueil de loisirs	Périscolaire
Mercredi 13	20h30	Célébration de la Fête Nationale Soirée dansante Feu d'artifice	Monument aux Morts Espace "La Forêt"
Du 15 au 17		Ohmbachseefest	Gries - Palatinat
Vendredi 29	17h	Arboriculture : cours de taille en vert et cours de reconnaissance d'insectes et maladies	Verger école rue des Tulipes



AOÛT 2016



Du 1er au 15		Bibliothèque : congés annuels	
Dimanche 07	9h	Tournoi de pétanque	Terrain 34 rue Principale
Du 19 au 21		Basket : tournoi de préparation	Espace "La Forêt"
Dimanche 28		Fête d'été des Sapeurs-Pompiers	Salle culturelle Kurtzenhouse



SEPTEMBRE 2016



Samedi 03	14h à 16	Portes ouvertes école de musique	Salle de musique
Dimanche 04	15h	Culte d'installation du Pasteur Kopp	Eglise Protestante
Mercredi 07	19h	Inscriptions à l'école de musique	Salle de musique
Vendredi 09	19h	Initiation à l'astronomie	Bibliothèque Municipale
Samedi 10	20h	Lutte : Gries / RG Lahr	Espace "La Forêt"





GRIES'INFOS

Directeur de la publication : KERN Claude

Rédaction : Equipe Communication

Impression : Impressions François

Infographie : STURNY Carine

Dépôt légal : Juin 2016

Crédits photos : Commune de Gries

mairie-gries@wanadoo.fr

